

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NANT

Séance du Vendredi 09 Septembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 9 Votants : 10 Absents : 5 Procurations : 1

Date de convocation : 05/09/2022

Date d'affichage : 05/09/2022

L'an deux mille vingt-deux, le neuf Septembre, à 21h00.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Richard FIOL, Maire.

Etaient présents : Fiol Richard, Fournier Paulette, Frénéhard Anne-Marie, Delmas Alain, Brisbarre-Costes Françoise, Thomas Sabine, Coulet Magali, Julian Christian, Arocas Claude.

Absents : Galliard Jean-François (excusé), Aubeleau Vanessa, Cayron Lionel, Govignon Virginie, Bouat Yvan

Représentés : Vernhettes Michel a donné procuration à Frénéhard Anne-Marie

Secrétaire de séance : Mme Frénéhard Anne-Marie

Objet : subvention exceptionnelle LAUR'IZON AVEYRON YOGA PILATE

Délibération n° 2022-53

Monsieur le Maire expose :

Afin d'encourager la reprise des activités physiques et sportives chez les plus jeunes et chez les jeunes adultes la commission municipale « Sports » élargie aux associations et aux acteurs sportifs a mené une réflexion sur la thématique Sport Santé Bien Être pour Tous.

Dans cette lignée l'Association « LAUR'IZON AVEYRON YOGA PILATES » propose une nouvelle offre sportive sur la commune.

Pour assurer le démarrage, l'Association porteuse sollicite une subvention exceptionnelle pour cette activité à Nant et l'achat notamment de petits matériels pédagogiques.

Il est donc proposé au conseil municipal :

-d'approuver l'octroi d'une subvention exceptionnelle à l'Association Laur'izon Aveyron Yoga Pilates d'un montant de 300€ sous réserve des contreparties suivantes :

- a) prise en charge le Pass-Sport et pratiquera des tarifs au plus juste,
- b) participation aux actions en faveur de la valorisation de la pratique sportive qui seront menées par la commune de Nant : ateliers multi-sport, Journée du Sport, Terre de jeux 2024 ...

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal exercice 2022.

Accusé de réception en préfecture

012-211201686-20220909-DEL202253_53-DE

Reçu le 13/09/2022 OUI l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de verser la somme de 300 € à cette association et s'engage à prélever cette dépense au compte 6574 du Budget communal.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à NANT, le 12 Septembre 2022

Le secrétaire de séance

Frénéhard Anne-Marie



Le Maire,

Richard FIOL

